DIOCÈSE d'Albi

Église EN PAYS TARNAIS

NOV 2022

BULLETIN MENSUEL DIOCÉSAIN DES CATHOLIQUES DU TARN

PHOTO DE COUVERTURE : LES JEUNES DE NOTRE DIOCÈSE COMMENCENT À SE PRÉPARER AUX JMJ DE LISBONNE. ILS Y PARTICIPERONT DU 26 JUILLET AU 6 AOÛT 2023.

L'image du mois

ALLIANCES DE 2 CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES

Le 31 octobre, une messe a été célébrée au Couvent de Massac-Séran en action de grâces pour l'alliance de la congrégation des Filles de Jésus avec la congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception (dites Sœurs Bleues) de Castres. Toutes les religieuses ont renouvelé leurs vœux ensemble : « En présence de Dieu, sous le regard de Marie Immaculée notre Mère, je renouvelle les promesses de mon baptême et, en Église, me consacre à suivre Jésus-Christ par les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et celui de me livrer totalement à la cause du Royaume, m'engageant au service des pauvres et des membres souffrants de Jésus-Christ. ».

© Diocèse d'Albi

Sommaire

Parole de l'évêque : « Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits ... » P.2

Agenda de l'évêque . . . P.3

Dossier : Un an après le rapport de la CIASE . . . P.4

Agenda diocésain . . . .

le mot de Mgr Legrez ...

Parole de l'évêque

« Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits...

« Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Matthieu 25, 40)

Il y a maintenant un an paraissait le rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église. À Lourdes, en novembre 2021, sous le regard de Dieu, les évêques de France ont voulu manifester aux victimes d'abus la reconnaissance de leur souffrance issue d'actes criminels posés par des clercs. En outre, les évêques se sont engagés à mettre au point des moyens divers, afin de proposer aux victimes, autant que faire se peut, des formes de réparation. Conscient désormais de devoir tout mettre en œuvre pour que l'Église soit « une maison sûre », selon l'expression du Pape François, les évêques ont choisi de considérer de manière privilégiée les victimes.

Dans le diocèse d'Albi, comme les articles de ce bulletin en témoignent, nous avons essayé modestement et sans tarder, de faire nôtre les orientations souhaitées par la Conférence des Évêques de France. Il me semble que la prise de conscience et l'épreuve que représentent pour l'Église engagée sur un chemin de purification, concernent tous les baptisés et pas seulement les ministres ordonnés et les laïcs engagés dans les services du diocèse.

Tous, nous devons porter dans la prière les victimes. Blessées de manière atroce et durable, il nous revient de les présenter au Seigneur, le seul capable de guérir l'irréparable. Nous devons aussi prier pour ceux et celles qui, aujourd'hui, sont au service des victimes, de telle sorte qu'ils parviennent à manifester de manière juste la lumière de l'Évangile à des personnes plongées dans les ténèbres par ceux et celles qui auraient dû la leur révéler.

Prudence et vigilance sont absolument indispensables dans nos relations avec les enfants et les personnes vulnérables, pour le bien de tous. Pour les personnes qui exercent un service dans l'Église, accepter de se soumettre aux exigences demandées (signature de la « charte de protection des mineurs et des personnes vulnérables » et la présentation d'un extrait de casier judiciaire), est un acte de charité et ne saurait être vécu comme l'apparition d'une suspicion. Je tiens à remercier ceux et celles qui apportent compétences et aide pour que les mesures retenues soient mises en place.

Si, à juste titre, la honte et l'horreur nous saisissent face à la vérité que les victimes nous font connaître, le processus de conversion et de purification dans lequel l'Église de France est engagée peut être considéré comme une absolue nécessité pour mettre en pratique l'Évangile et comme un geste prophétique pour la société civile. Avec la nouvelle affaire de Monseigneur Michel Santier, un nouveau choc, extrêmement blessant pour les fidèles laïcs et les clercs, crée le doute sur la sincérité et l'efficacité des mesures prises par les évêques de France. Il obligera à tenir compte des critiques formulées par beaucoup, simple baptisés et canonistes, autour de l'absence de communication des mesures romaines quand elles sont édictées. Cependant, « L'espérance ne déçoit point ». Que l'Esprit Saint aide chacun à marcher humblement dans la vérité et l'humilité, afin de savoir témoigner d'une réelle charité !

† Jean Legrez, o.p.
Archevêque d'Albi

L'Agenda DE L'ÉVÊQUE

NOVEMBRE

- **dim. 13 :** Messe de la fête de sainte Cécile, cathédrale Sainte-Cécile, Albi
- **ven. 18 et sam. 19 :** Festival Albi JOIE et Journée Diocésaine de la Jeunesse
- **dim. 20 :** Messe de la solennité du Christ Roi, cathédrale Sainte-Cécile
- **lun. 28 novembre au ven. 2 décembre :** Retraite annuelle du presbyterium du diocèse

DÉCEMBRE

- **sam. 3 :** Journée diocésaine de formation pour les curés et des membres des EAP
- **dim. 4 :** Fête du jumelage des diocèses d'Albi et Tamatave, à Gaillac
- **lun. 5 :** Rassemblement des Équipes du Rosaire
- **mar. 6 au jeu. 8 :** Rencontre statutaire du séminaire Saint-Cyprien à Toulouse

www.albi.catholique.fr

Bas-relief de Sœur Mercedes : Simon de Cyrène aide le Seigneur Jésus à porter la Croix © D.Poinsot

Dossier
CIASE, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

SEIGNEUR, DANS LE SILENCE DE CE MATIN, JE VEUX AUJOURD'HUI OFFRIR MA JOURNÉE POUR LA RÉPARATION ET LA CONSOLATION DES ESPRITS ET DES CORPS VIOLENTÉS AU SEIN DE TON ÉGLISE.

J'ose offrir les quelques efforts de cette journée, mais aussi les épines de ma vie, les cailloux dans mon soulier pour que par Ta grâce et la communion des saints, mes pas et ma joie retirent les épines du cœur de ces enfants devenus grands et de ces adultes manipulés.

« Tous les chrétiens ne forment qu'un seul Corps et si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance. » (saint Paul Cor. 1-12)

Esprit Saint, inspire ma prière, mon sourire, mes paroles et mes gestes tout au long de cette journée.
Permets que je devienne par Ta grâce un pèlerin fraternel, capable de consoler.
Guéris Seigneur, ces blessés et redonne à ceux qui l'ont perdue la liberté de croire en Toi.
Protège et bénis, Seigneur Jésus, les prêtres, religieux et religieuses dont tant sont exemplaires et certains inspirent la sainteté, eux qui ont donné leur vie en un jour.
Corrige cette Église à laquelle je dois tant.
Et comme l'Église c'est moi aussi, je t'en prie Seigneur, creuse en moi ce qui doit être creusé, écarte de moi ce qui n'est pas de Toi, unis en moi ce qui est dispersé, éclaire-moi sur Tes voies.
Toi seul, Jésus, est la lumière du monde, « Le chemin, la vérité et la vie ». Amen.

Prière du pèlerin,
lors de la Marche de la consolation

Zoom
La mission de DEPLA

LA MISSION DE DEPLA (DÉLÉGUÉE ÉPISCOPALE À LA PRÉVENTION ET À LA LUTTE CONTRE LES ABUS)

Comment croire en Dieu, témoigner de sa présence dans nos vies et de son amour après le rapport de la CIASE, sans rien faire ? Comment accepter que l'on s'en prenne aux plus petits d'entre nous, enfants et personnes vulnérables, sans réagir ? Impossible pour moi !
C'est pourquoi, avec beaucoup d'humilité, tout en réalisant combien la tâche risquait d'être lourde, j'ai accepté la mission de Déléguée Épiscopale à la Prévention et à la Lutte contre les Abus (DEPLA) que m'a confiée Monseigneur Legrez.

Mon rôle est de participer à l'instauration d'une culture de la vigilance au sein du diocèse pour faire de notre Église une maison sûre, comme le demande le Pape.

Dans le cadre de la prévention, cela passe par la validation de l'adéquation des personnes en contact avec des mineurs et personnes vulnérables au travers de 3 points de vérification* et par la validation de procédures de signalement bien en place, connues de tous et accessibles**. Enfin, il est primordial de communiquer sur toutes ces actions.

Le DEPLA est également le garant de la bonne organisation du processus de gestion des cas d'abus***. Il soutient la cellule d'écoute et fait le lien avec l'administration diocésaine et au-delà lorsque nécessaire.

Cette mission m'honore et je souhaite la porter pleinement. Pour cela je suis à la disposition de chacun.

Anne Delahousse

depla@albi.catholique.fr

**signature de la charte diocésaine de protection, présentation d'un extrait de casier judiciaire et formation de base – en cours auprès de tous les services de la pastorale diocésaine*
*** toutes les informations nécessaires se trouvent dans le guide diocésain « Pour que l'Eglise soit une maison sûre », largement distribué dans le diocèse depuis 1 an et à la disposition de chacun sur simple demande*
****le DEPLA assure un lien primordial entre la cellule d'écoute et toute l'administration du diocèse pour la recherche d'informations nécessaires dans les archives diocésaines et autres tendant à la vérification des faits.*

Abonnement

Vous souhaitez recevoir ce feuillet chaque mois par la Poste ?

Vous pouvez vous abonner moyennant 12€ par an (règlement Association diocésaine d'Albi) à envoyer à : BULLETIN DIOCÉSAIN 16 rue de la République – 81000 Albi

Prénom .....
Nom .....
Adresse .....
Code postal .....
Ville .....
E-mail .....

En novembre 2021, les évêques dévoilent un lieu mémoriel à Lourdes

CIASE

Un an après le rapport Sauvé, où en est le diocèse ?

Au niveau national comme au plan diocésain, la mobilisation concrète pour la protection des mineurs s'est largement déployée.

Un site internet permet de suivre les progrès dans la mise en place des résolutions prises en mars et novembre 2021 par les évêques de France : www.abus-quefaitleglise.catholique.fr. Pour les huit diocèses de la Province de Toulouse, un Pôle provincial est désormais chargé de coordonner la lutte contre la pédocriminalité et la prévention contre les abus.

Depuis 2016, la nécessité de proposer aux personnes victimes un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement a conduit Mgr Jean Legrez à mettre en place une cellule diocésaine d'écoute et d'accueil des victimes d'abus sexuels commis par des personnes qui ont des responsabilités dans le diocèse. Cette cellule, composée d'hommes et de femmes, veut donner à chaque personne victime la possibilité d'entamer un dialogue et chercher un chemin d'avenir.

En septembre 2021, un guide diocésain a été publié pour permettre aux adultes qui accompagnent des mineurs et des personnes vulnérables de poursuivre leur mission avec toujours davantage de compétence. Cet outil contient un certain nombre de documents pratiques, afin d'accompagner les personnes victimes lorsque des abus sont soupçonnés ou révélés. Il a été distribué gratuitement à plus de mille exemplaires, et assorti de rencontres de formation.

Début 2022, les prêtres du diocèse d'Albi ont abondé personnellement et collectivement le Fonds de secours et de lutte contre les abus sur mineurs (SELAM), créé afin de récolter les sommes nécessaires à l'indemnisation des victimes. Ils ont également décidé que le Syndicat diocésain du Clergé consacrerait 50 000 € de ses actifs à cette cause.

Conformément aux recommandations de la Commission Sauvé, un protocole a été signé le 2 mars 2022 par l'évêque et le Procureur de la République à Albi. Ce dispositif facilite le traitement des signalements d'infractions sexuelles, sans qu'il soit nécessaire que la victime ait déposé plainte. Alors que les procureurs et les évêques peuvent changer, ce type de protocole inscrit leur collaboration dans la durée.

Cet été, la Marche de la consolation, une initiative de laïcs qui veulent en même temps témoigner de leur compassion pour les victimes d'abus dans l'Église, et soutenir les nombreux prêtres et religieux qui vivent fidèlement leur mission, a été accueillie dans le Tarn. La nomination d'une Déléguée Épiscopale à la Prévention et à la Lutte contre les Abus (voir page 3) permet de poursuivre et de coordonner cette lutte, de façon constante.

Agenda

FÊTE SOLENNELLE DE SAINTE CÉCILE

Dim. 13 novembre à 10 h 30

Messe solennelle prêchée par Mgr de Kerimel. Concert d'orgue à 15 h 30

Albi, Cathédrale Sainte-Cécile

FESTIVAL ALBI JOIE ET JOURNÉE DIOCÉSAINE DE LA JEUNESSE

Ven. 18 et sam. 19 novembre

Spectacle pour enfants ; témoignage ; prière ; concerts des Guetteurs (reggae) et de DeeDee Daniel (gospel)

www.albijoie.fr

PRÉSENTATION DU LIVRE ÉVANGILE ET TERROIR

Jeu. 24 novembre, à 17 h 30

Le Père Gérard Soulié, prêtre à Carmaux présentera son livre Évangile et terroir, reprenant les allusions bibliques au monde agricole.

Albi, librairie Siloë,
18 rue Augustin Malroux

VEILLÉE POUR LA VIE

Sam. 26 novembre à 20 h 30

À l'occasion de l'entrée en Avent, veillée présidée par Mgr Legrez pour renouveler la culture de Vie. Témoignages, méditation, chants, adoration…

Albi, Cathédrale Sainte-Cécile

JOURNÉE POUR LES COUPLES MISSIONNAIRES

Samedi 3 décembre, 10 h - 17 h

Journée organisée par le réseau Disciples pour la Mission et la Communion Priscille et Aquila. Topos, témoignages, temps de prières

Marssac-sur-Tarn
disciplespourlamission@gmail.com

FÊTE DU JUMELAGE DIOCÉSAIN ALBI-TAMATAVE

Dim. 4 décembre, 10 h 30

Messe, pique-nique, rencontres, découverte de Madagascar

Gaillac, église Saint-Pierre

Edition / Rédaction / Administration :
Service Diocésain de la communication
16 rue de la République - 81000 ALBI
Direction de la publication : Jeanne-Françoise Cathala de Beaucorps - publications@albi.catholique.fr
Conception graphique : Cyrille Satgé - Conseil et création en communication - www.espritcreateur.com
Impression : ICSO - 1 rue Alain Colas - 81000 ALBI
ISSN 25522-089X - Ne pas jeter sur la voie publique.

Retrouvez Église en pays tarnais sur
WWW.ALBI.CATHOLIQUE.FR